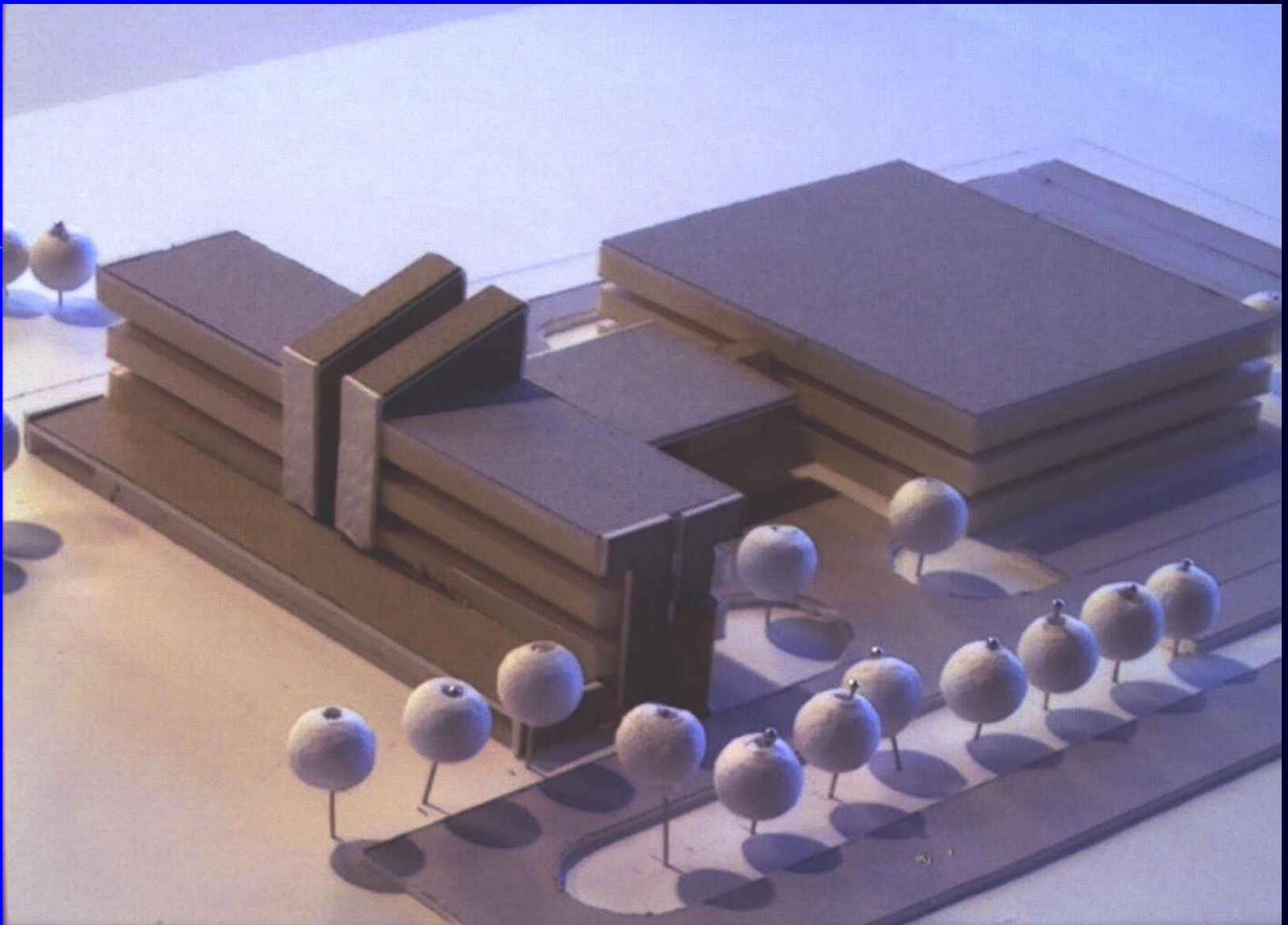


# Incubateur numérique wallon

(Axisparc, situé dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve, commune Mont-St-Guibert)

Présentation résumée



Maquette de l'Incubateur numérique wallon

# 1. Activités principales

- 1. Centre d'archivage numérique
- 2. Centre de développement (start-up)
- 3. Centre de veille technologique AWT
- 4. Vitrine technologique

# 1.1. Centre d'archivage

- Objet : archivage, référencement et stockage de données (son/images)
- Accès à distance ultra-rapide via le réseau wallon de fibres optiques de la SOFICO notamment, via le 'sans fil', etc.
- ➔ transmission à très haut débit et de façon multiple (622Mb/s. à 1 Gb/s., upgradable)
- Outsourcing de la clientèle en 2 phases :
  - **Phase 1** : archivage TV (RTBF, RTL-TVI, Canal+, Belgavox, TV locales, entreprises, secteur médical...)
  - **Phase 2** : archivage protégé de données et d'imagerie spécifique (médical, RW, cartographie, entreprises, Parlement européen...)
- Surface : 800 m<sup>2</sup>
- Investissements majeurs : équipements, matériel & logiciels spécifiques (11 M€)
- Rentabilisation : facturation en base Cost + fee
- Collaborations diverses
- Sécurisation complète (dédoublage/backup, gestion des sécurités d'accès, alimentation de secours etc.)

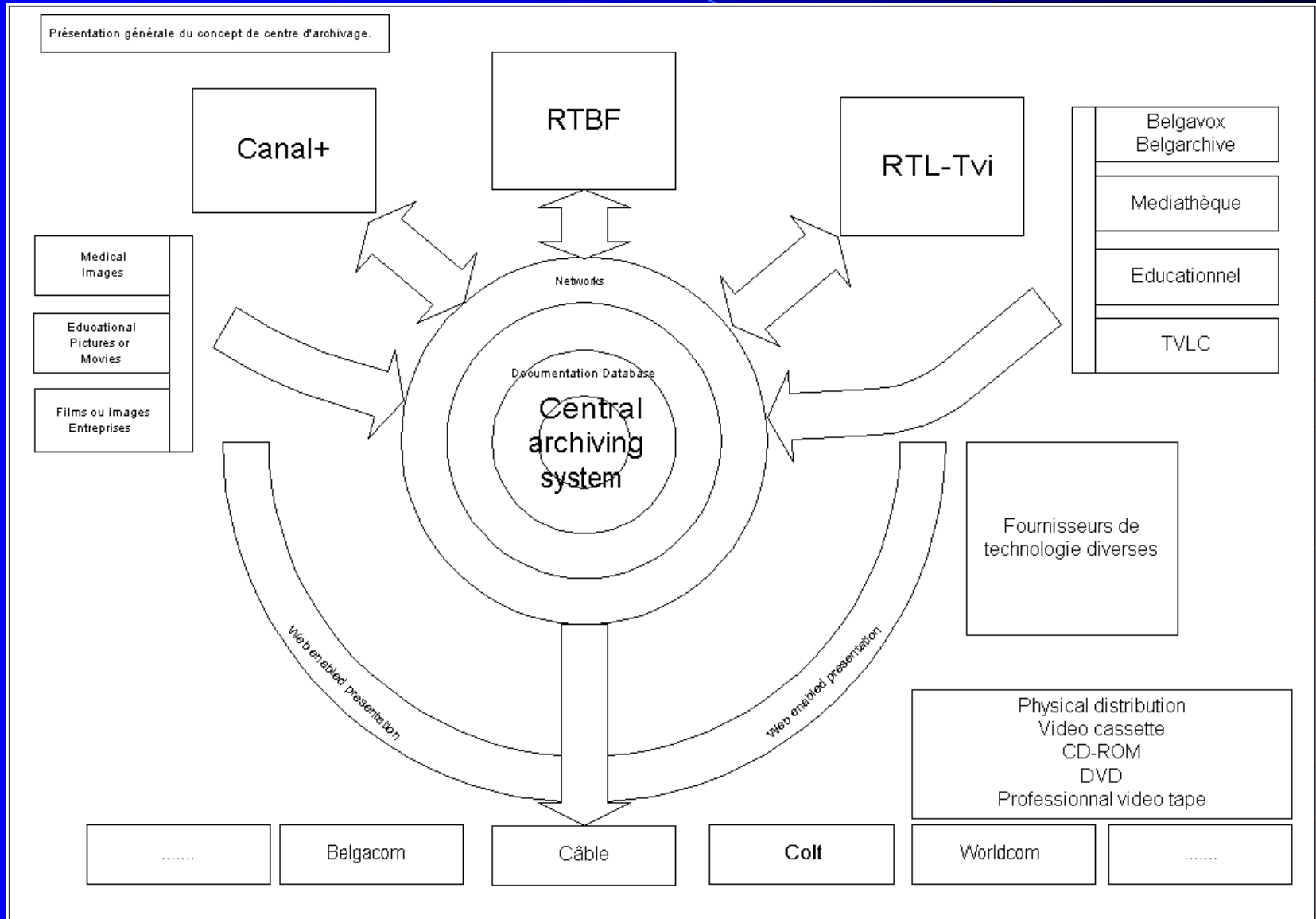
# Principes du centre d'archivage (1)

- Un centre technique
  - Un centre informatique
  - Une mémoire de masse importante sous la forme d'une armoire de bandes magnétique pour back up informatique
  - Une base de données servant à l'identification des produits stockés
- Philosophie d'hébergement
  - Chaque dépositaire RESTE propriétaire de ses archives et donc de leur utilisation ou de leur commercialisation
  - La sécurité d'accès doit être stricte.
  - Services de copie et de mise en archive
  - Gestion simple et efficace de la documentation d'archive.

# Principes du centre d'archivage (2)

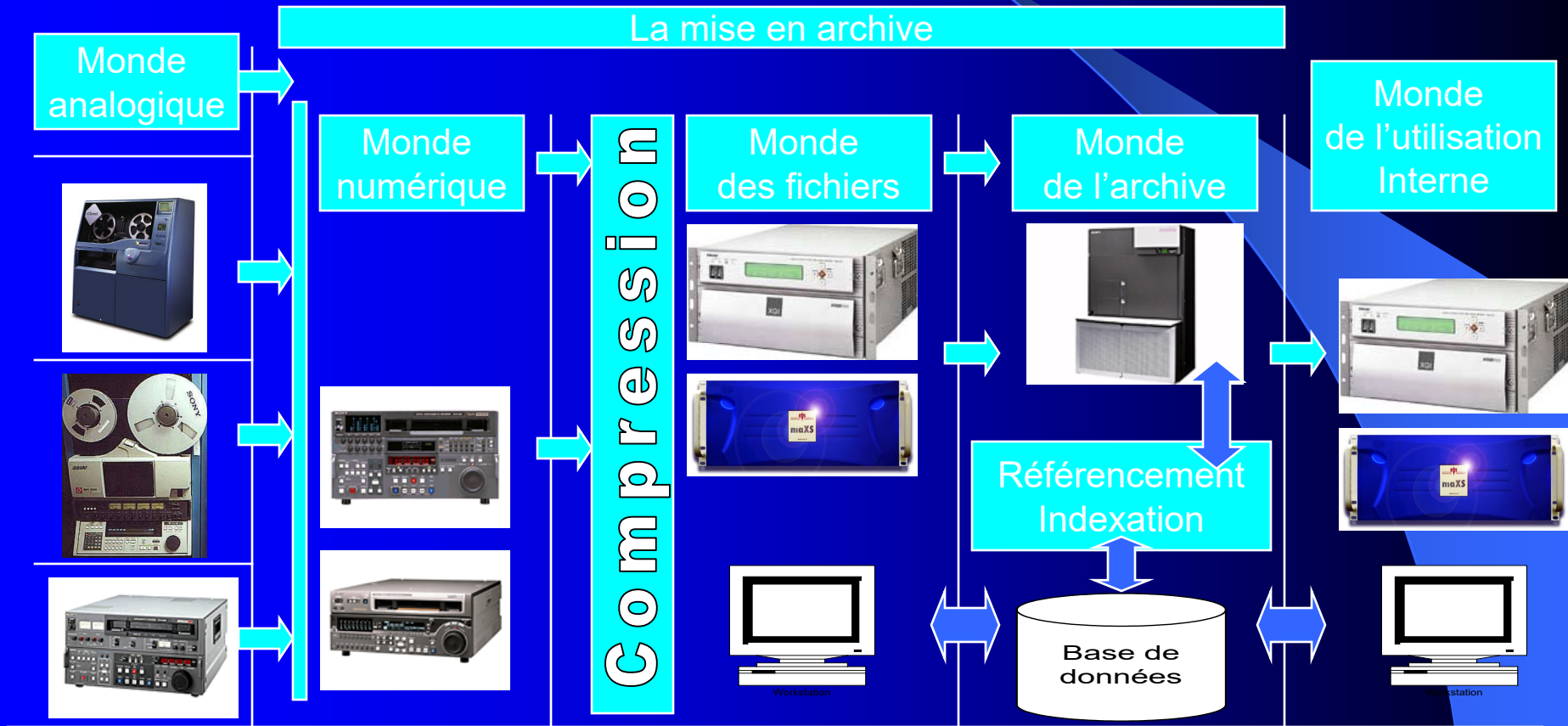
- Sécurité de stockage
  - Stockage simultané sur deux supports séparés.
  - Accès de la base de données d'accès sécurisé.
  - Procédures de protection.
  - Alimentation électrique sécurisée
  - Haute disponibilité.
- Vérification des documents avant archivage.
  - Les éléments à archiver sont vérifiés préalablement.
  - La documentation d'archive permet une segmentation des documents audiovisuels.

# Principe général: exemple



# Flux de travail

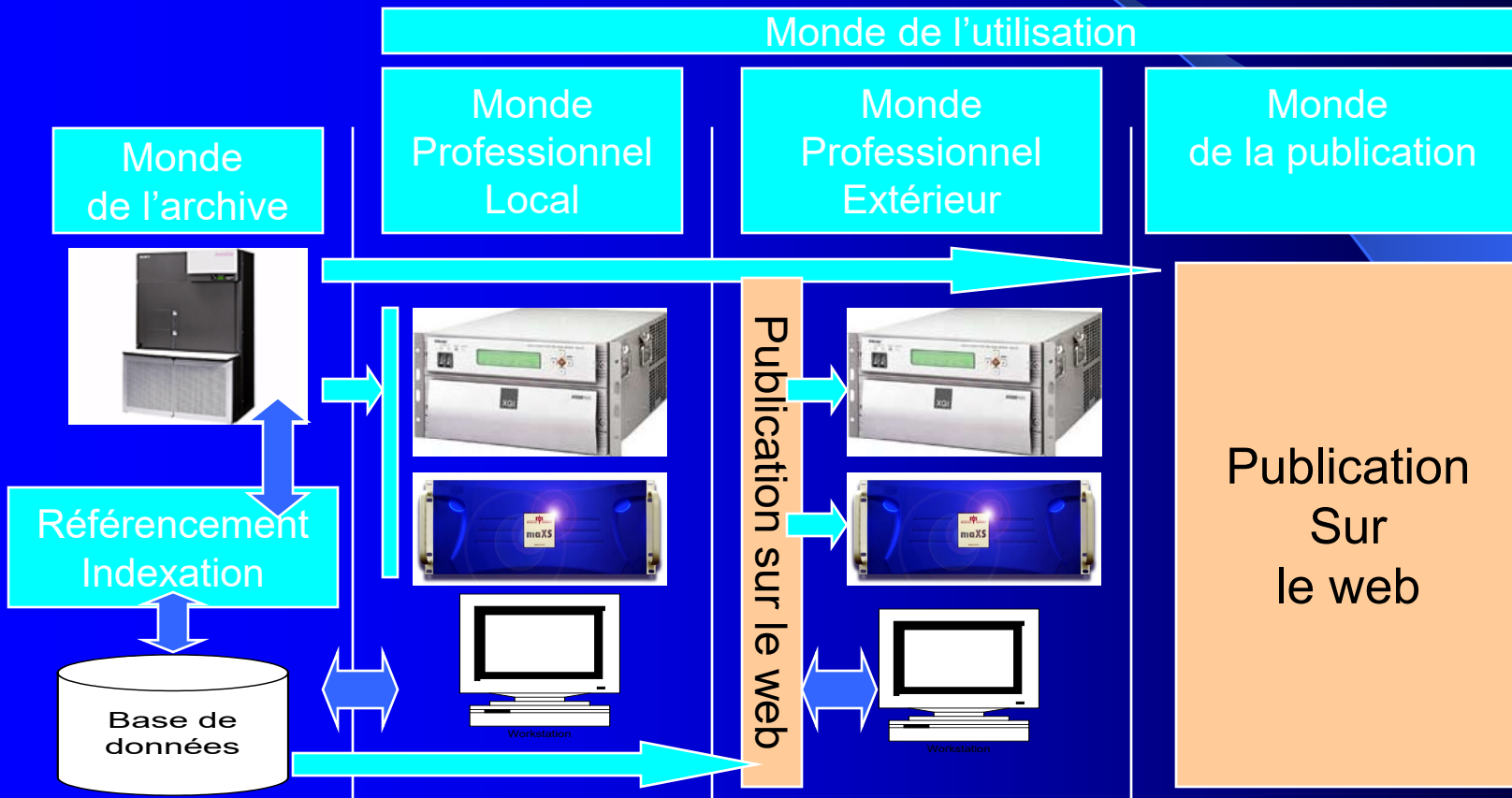
(à base d'archives existantes)

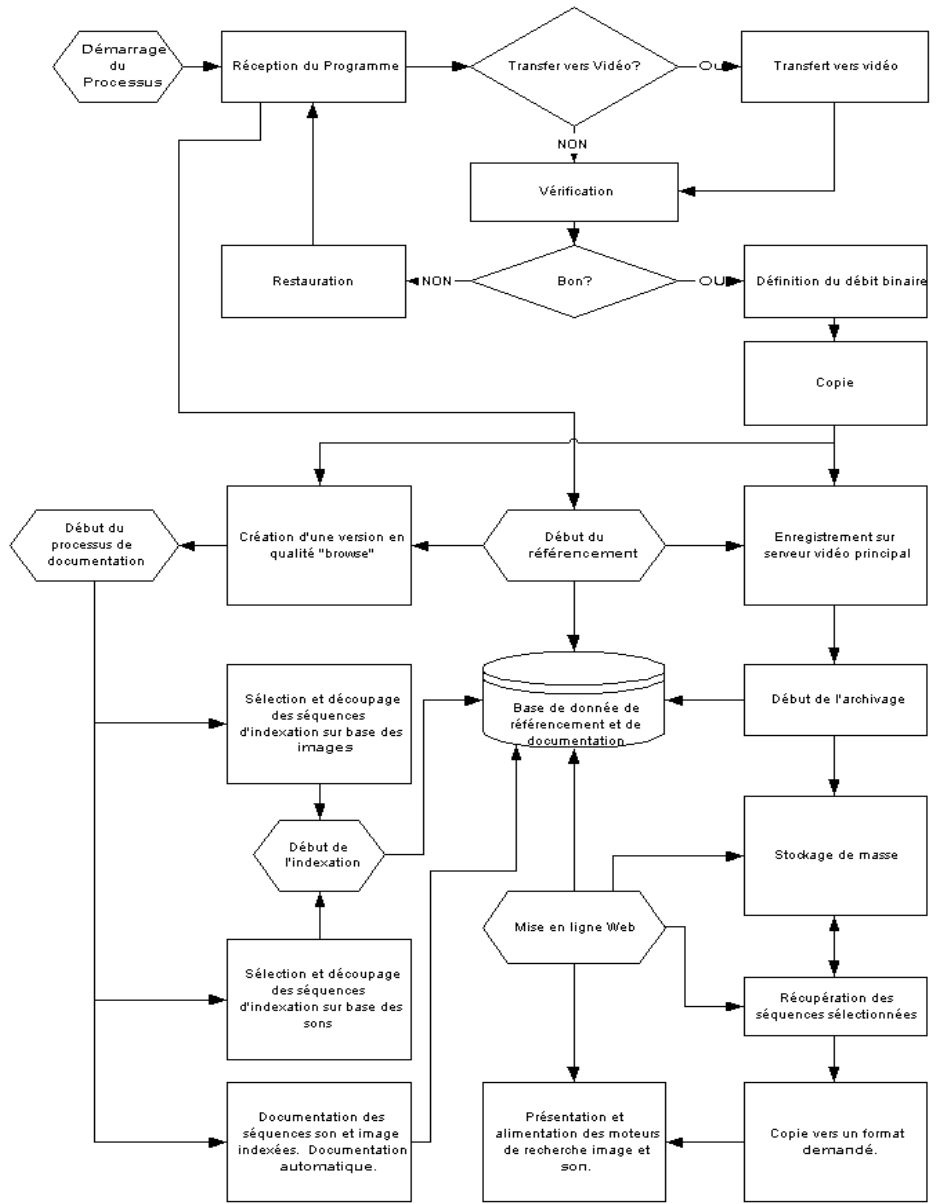




# Flux de travail

(à base d'archives existantes)





# Les applications

- Video
  - Conservation d'oeuvres audiovisuelles
- Audio
  - Conservation de documents audio
- Documentation
  - Segmentation des documents
  - Référencement des segments
  - Mise en base de données
- Archivage de documents écrits
  - Copie ; Stockage; Référencement par ROC et documentation manuelle
- Stockage d'images fixes
  - Médicales; Géographiques ...; Historiques ...

## 1.2. Centre de développement (start-up)

- Objet : hébergement temporaire de sociétés start-up exclusivement du secteur numérique & multimédia, et fourniture de services (accueil, secrétariat, téléphonie,... et services de post-production numérique spécialisés)
- Surface : 800 m<sup>2</sup> divisés en :
  - 500 m<sup>2</sup> : surfaces modulables pour 20 ateliers numériques (max)
  - 300 m<sup>2</sup> : services bureau centralisés et espace de rencontre
- Investissements : 3,1M €
- Rentabilisation : hébergement et services at cost

## 1.3. Centre de veille technologique

- Objet : hébergement du Centre de Veille Technologique et de Recherche T.I.C. (A.W.T.), avec laboratoire permettant le développement de projets de veille à l'innovation (sécurité, réseau, streaming, e-learning par ex.) et des tests des technologies de l'information et de la communication émergentes
- Surface : 800 m<sup>2</sup>
- Investissements : 1.4 M€
- Rentabilisation : fonctionnement couvert via dotation de l'AWT

## 1.4. Vitrine technologique

- Objet : espace de démonstration et de vitrine pour les entreprises déjà bien établies dans le secteur numérique/télécom/web/réseau et du multimédia
- Modalités : location d'espaces à thème
- Surface : 800 m<sup>2</sup> minimum modulables
- Investissements : 1 M€
- Rentabilisation : via partenariats spécifiques au sein de la société (cfr structure).
- Coût de location d'un espace: environ 100.000 € par an, en fonction de la surface occupée

## 2. Structure juridique

- Société coopérative avec comme coopérateurs :
  - Région Wallonne : 18.000.000 € (360 parts)
  - Entreprises : total visé 1er tour partenaires: 2.000.000 € min. (40 parts min.)
    - Utilisateurs de services : locataires d'espaces et vitrines
    - Clients : service archive, locataires d'espaces d'incubation (spin-off qualifiées respectant la charte)
- Parts de coopérateurs :
  - Une part = 50.000 €
  - Participation minimale avec nécessairement utilisation (locataire, client) d'un des 4 volets de l'incubateur, soit sous forme de min. 2 parts (100.000 €), soit sous forme de services (créances à valoir)
  - Qualité de contractant majeur: 10 parts (500.000 €), donnant droit à une représentation au Conseil d'Administration
- Exit : après lock-up (~ 5 ans), cession possible à la valeur comptable

# 3. Surfaces totales

- Terrain : 10.000 m<sup>2</sup> à l'angle des N4 et N25 (à proximité du parc scientifique de Louvain-la-Neuve)
  - Bâtiment : 4.000 à 5.000 m<sup>2</sup>
  - Répartition :
    - Archivage : 800 m<sup>2</sup>
    - Développement : 800 m<sup>2</sup>
    - Veille technologique : 800 m<sup>2</sup>
    - Vitrine technologique : 800 m<sup>2</sup>
- ( + Espace de démonstration et de projection haute définition : 800 m<sup>2</sup>)



# 4. Timing

- Accord de la Région Wallonne (projet et investissement) : obtenu
- Terrain et promotion immobilière : accord-cadre existant
- Partenariats (MOU): validation du premier tour en juin et juillet 2003, immédiatement suivi de la
- Constitution de la société coopérative à responsabilité limitée (fin 2003)
- Fonctionnement effectif de l'incubateur: 12 à 15 mois après constitution de la société (dont construction: 9 mois), soit fin 2004
- Equipement phasé (sur 24 mois à partir de la construction de l'immeuble) et évolutif

NB: démarrage des activités de services envisageable dès constitution de la société